

# Master 2ème année Mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement Parcours Transport Mobilité Environnement Climat (TMEC)

REFERENCE : 06PA567L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Sciences Humaines</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Thomas THEVENIN Professeur thomas.thevenin@u-bourgogne.fr</p>	<p><b>Chargée de gestion de formation</b> Patricia GOMES / Tél : 03 80 39 52 54</p> <p><b>Chargé d'ingénierie de formation</b> Franck DUBOIS / Tél : 03 80 39 36 67</p> <p>Adresse de contact <b>formation.continue-shs@u-bourgogne.fr</b></p>

## OBJECTIFS

La mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement est une formation co-habituée par les Universités de Bourgogne et Franche-Comté. Créé en 2004, le parcours Transport Mobilité Environnement Climat du master est basé à Dijon et permet d'approfondir les thématiques autour de ces quatre mots-clés.

L'objectif principal du master TMEC est de former les étudiants au développement de la mobilité durable afin de réduire les impacts des nuisances associées : artificialisation des espaces, dépendance énergétique, pollutions sonore et atmosphérique...

Le parcours TMEC a pour ambition de sensibiliser les étudiants à cette double exigence environnementale et sociale pour préparer leur insertion professionnelle.

## PUBLIC

Étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, personnes actives en reprise d'études.

Le contrat d'apprentissage est ouvert aux candidats âgés de 16 à 30 ans (29 ans révolu) au moment de la prise d'effet du contrat.

Le contrat d'apprentissage peut être conclu sans limite d'âge pour les candidats à la reprise ou la création d'une entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention d'un diplôme ou titre, ainsi que pour les candidats reconnus travailleurs handicapés.

## PRE-REQUIS

Les étudiants ayant obtenu leur 1ère année de Master TMEC accèdent de plein droit à la seconde année

Sur sélection : pour tous les autres étudiants, la 2ème année du Master est accessible sur dossier aux titulaires d'un Master 1 ou d'un diplôme équivalent dans les disciplines de Sciences Humaines et Sociales, Sciences Vie-Terre, Sciences et Techniques ou de l'Ingénieur.

La candidature peut être soumise via le dispositif eCandidat, complétée par un C.V., une lettre de motivation (indiquant le projet professionnel à l'issue du Master), une copie des notes obtenues les 2 années précédentes, une lettre de recommandation serait appréciée. Un entretien individuel (direct ou téléphonique) peut être envisagé.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme : renseignements auprès du SEFCA à [formation.continue-shs@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-shs@u-bourgogne.fr)

## FORMATEURS

Cette formation est composée d'enseignements spécialisés sélectionnés par des enseignants.e.s-chercheur.euse.s en géographie, membres de l'Unité de Recherche ThéMA (UMR CNRS 6049).

Les enseignements sont dispensés par les Professeur.e.s et Maître.sse.s de conférence de l'université de Bourgogne mais également par des professionnel.le.s en Paysage et cadre de vie, Mobilités, Ville et Transports et Intelligence Territoriale.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 456 h
- Lieu de la formation : UFR SHS – Bâtiment Droit-Lettres - Bâtiment des Sciences Gabriel - Campus de Dijon  
Code UAI : 0211316S
- Rythme de la formation : (cf calendrier de formation)

Après la semaine de Rentrée académique, le rythme permet l'acquisition des fondamentaux avec 2 semaines d'enseignements et une semaine chez l'employeur. A compter du mois de décembre jusqu'à la fin du mois de février, le rythme bascule sur une semaine d'enseignement puis une semaine chez l'employeur. A partir du mois de mars, l'apprenti est en immersion complète chez son employeur jusqu'à la soutenance en septembre.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance qui mélange enseignement théorique dans un organisme de formation et mise en pratique au sein d'une entreprise.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Sessions de formations réalisées par l'ASSOCIATION BILAN CARBONE et l'Institut de formation carbone au titre du déploiement de la Méthode Bilan Carbone®

## MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique
- Accès aux plateformes technologiques de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, dont la plateforme Géomatique : <https://msh-dijon.u-bourgogne.fr/>
- Accès aux équipements de l'Unité de Recherche Biogéosciences (UMR 6282 CNRS/UBFC/EPHE) <https://biogeosciences.u-bourgogne.fr/equipe-crc>
- Accès aux équipements de l'Unité de Recherche ThéMA (UMR 6049 CNRS/UBFC) <https://thema.univ-fcomte.fr/>

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Sur sélection :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Géographie –Aménagement –Environnement développement, spécialité TMEC est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne. Le dépôt des candidatures se fait via le dispositif e-candidat.

Plus de détails sur la page dédiée à la formation :

<http://blog.u-bourgogne.fr/master-tmec/>

Avant les sélections :

- Retrait des dossiers de candidatures auprès du Service de formation continue et par Alternance (SEFCA) de l'université de Bourgogne
- Renvoi des dossiers de candidatures : SEFCA - Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 278777 - 21078 Dijon Cedex
- Recherche active d'une entreprise (sans attendre l'acceptation pédagogique)

Après proposition d'embauche faite par un employeur et validation des missions proposées par la Responsable pédagogique :

- télécharger le dossier d'inscription administrative : [u-bourgogne.fr](http://u-bourgogne.fr) / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- dépôt du dossier d'inscription administrative auprès du SEFCA
- le SEFCA envoie à l'entreprise : Une fiche RNCP, un devis, un programme, un calendrier et une convention de formation
- Le CFA du Supérieur de Bourgogne transmettra les éléments du contrat ainsi qu'une notice/un guide d'accompagnement à l'enregistrement.
- l'entreprise transmet les documents à son OPCO dans les 5 jours suivants le début du contrat
- admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Sessions d'examen
- Première session : février pour le semestre 1 et juin pour le semestre 2
- Deuxième session : 1ère semaine de septembre (le 06 septembre en particulier pour la date de soutenance)

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

- Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation vise à préparer les étudiants à la programmation, l'intégration et l'exploitation des infrastructures de transport sur rail et sur route pour les modes individuels (voiture, vélo) et collectifs (bus, tram).

Pour ce faire, la formation est structurée selon 5 grands domaines de compétences :

I Aménagement : connaître les enjeux des grandes infrastructures de transport et de mobilité

II Environnement : mener une étude d'impact des réseaux de transport sur environnement

III Gouvernance : répondre à des appels d'offres

IV Méthodologie : maîtriser les outils d'aide à la planification et à l'exploitation des réseaux

V Transverse : mise en situation professionnelle à travers des projets tuteurés et des stages

- Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

La seconde année est consacrée à la formation des étudiants sur la relation entre collectivité territoriale et opérateurs de transports. La connaissance du fonctionnement de ces grandes entreprises constitue le maillon essentiel de cette année de pré-professionnalisation.

Cette articulation des secteurs public et privé est abordée selon les 5 domaines de compétences du parcours TMEC :

I Aménagement

- Connaître les freins et leviers d'un politique intermodale

- Analyser les mobilités par les nouvelles technologies de la communication (Tweeter, Téléphonie...)
- Établir un diagnostic de desserte et insérer une nouvelle offre dans le réseau de transport

#### II Environnement

- Organiser une collecte de données environnementales (qualité de l'air)
- Interpréter et analyser les résultats issus des instruments de mesure
- Cartographier et communiquer les résultats d'une campagne de mesure

#### III Gouvernance

- Conduire une étude marketing d'un réseau de transport
- Élaborer une campagne de communication pour une nouvelle ligne
- Gérer une flotte de véhicule et ses conducteurs : habillage et graphichage d'une ligne

#### IV Méthodologie

- Concevoir et analyser un modèle de trafic à l'échelle d'une agglomération
- Utiliser et analyser un modèle articulant transport et urbanisme
- Conduire un travail de prospective articulant Transport et urbanisme

#### V Transverse

- Concevoir, administrer, analyser une enquête transport (commande réelle proposée dans le cadre d'un projet tuteuré)
- Réaliser un CV, une lettre de motivation, animation des réseaux sociaux et simulation d'embauche (activité de pré-professionnalisation proposée par le pôle formation)
- Stage en entreprise (insertion professionnelle) ou en laboratoire (projet doctoral).

- Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les secteurs d'activité ciblés par le parcours TMEC :

Le parcours TMEC forme les étudiants en formation initiale ou continue dans trois grands secteurs d'activité :

- Les opérateurs de transport : les transports de voyageurs routiers urbain et non-urbain (Kéolis, Véolia-Transdev sont les leaders du marché) et le transport ferré (SNCF et ses filiales ainsi que ses concurrents européens Thello et Deutsche Bahn)
- Les collectivités territoriales : la compétence « Transport » des communautés d'agglomérations et communautés urbaines, les régions et les conseils départementaux

- Les bureaux d'étude : assistent les opérateurs de transport et les collectivités dans la planification des infrastructures en intervenant dans la conduite des plans de déplacements urbains, la préparation de diagnostics environnementaux (bruit, air, climat) ou la préparation d'étude de faisabilité d'infrastructures.

- Outre ces trois principaux secteurs, les agences d'urbanisme ou spécialisées dans la qualité de l'air constituent également un débouché professionnel intéressant pour les étudiants issus de cette formation.

- Administrations de l'État, organismes gestionnaires des territoires, Collectivités territoriales (Communautés de communes, d'agglomération, urbaine, Conseil Régional, Départemental), collectivités locales et organismes qui leur sont liés

- Syndicat mixtes (SMTC), chambres consulaires (CCI), structures de développement local
- Bureaux d'étude et d'expertises, cabinets de consultants (Egis, MVA Consultancy, Mobility+, TSS...)
- Exploitation des réseaux de transport (SNCF et ses filiales Gares et Connexions, Kéolis, Véolia...)
- Milieux associatifs : Associations de surveillance de la qualité de l'air (ASQA), Agences de l'environnement (Alterre,...)
- Organismes spécialisés de gestion et de protection des milieux naturels, parcs naturels
- Sociétés de transport de marchandises
- Services logistiques des entreprises

- Les métiers visés:

La collectivité: Responsable de transport de voyageurs, Responsable des transports scolaires, Responsable circulation et déplacement, Chargé de mission vélo.

- Exploitation: Responsable marketing, Chargé de clientèle, Chargé d'étude et d'enquête, Responsable du planning des conducteurs.

- Conseil: Chargé d'étude trafic, Chargé d'étude pollutions atmosphériques ou sonores, Conseillé en mobilité pour les entreprises.

- Poursuite d'études :

Pour les étudiants intéressés par la recherche, la problématique des transports durables ouvre de larges perspectives de financement de bourses de thèse. Les laboratoires ThéMA et Biogéosciences (équipe CRC) proposent chaque année des bourses doctorales en partenariat avec différents organismes :

- Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Ministère de la recherche
- Conseil régional de Bourgogne (Programmes PARI ou Jeunes chercheurs entrepreneurs)
- Contrat CIFRE : Conventions Industrielles de Formation par la Recherche

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La formation en apprentissage est gratuite pour l'apprenti.

Code diplôme apprentissage : 13512110  
Code Fiche RNCP : 34074  
Code UAI : 0211316S

Pour tout besoin d'information, n'hésitez pas à contacter l'Équipe formation continue Sciences Humaines & Sociales du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA  
Université de Bourgogne  
Maison de l'Université -Bureau 125  
Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON Cedex  
Tel : 03 80 39 36 67  
formation.continue-shs@u-bourgogne.fr  
sefca.u-bourgogne.fr

Fiche RNCP Mention MASTER - Géographie, aménagement, environnement et développement (fiche nationale) :  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34074/>

Brochure pédagogique disponible sur le site du Département de Géographie :  
<https://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/geographie-amenagement-environnement>

<https://blog.u-bourgogne.fr/master-tmec/>

Équipe en charge de l'enregistrement du Contrat d'apprentissage :

CFA du SUPÉRIEUR BOURGOGNE  
Cité de l'Alternance  
Campus Universitaire  
11 rue Edgar FAURE  
21000 DIJON  
Téléphone : 03 80 39 69 11  
gestionnaire@cfasupbourgogne.fr

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>